

VILLE DE GARCHES

Compte financier unique 2024

Séance du Conseil municipal du lundi 03 février 2025

INTRODUCTION GENERALE

Depuis 2022, l'actualité économique est marquée par un niveau élevé de l'inflation notamment en matière d'énergie. Ce cycle inflationniste décélère au niveau mondial à compter de 2024 avec une moyenne de 5,9% contre 8,7% en 2022 et 6,7% en 2023.

Pour lutter contre ce phénomène, la Banque Centrale Européenne (BCE) a amorcé un changement de politique monétaire en réduisant une première fois ses trois taux directeurs de 25 points de base au mois de juin ; puis à nouveau début septembre dans les mêmes proportions. Cette baisse en deux temps doit permettre de soutenir l'économie de la zone Euro en relançant la croissance en proie à une sévère atonie depuis la crise sanitaire. Les pressions sur les prix intérieurs restent élevés conduisant à une croissance atone.

Cette situation a des impacts sur les résultats de clôture 2024 avec des charges de gestion courante qui pèsent toujours de manière importante sur le fonctionnement des services et des recettes en stagnation voire en nette baisse pour certaines comme les droits de mutation.

Le tableau ci-dessous présente les grands équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte financier unique 2024 ainsi que leurs évolutions sur la période 2022 à 2024.

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
REALISATION DE L'EXERCICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	34 825 045,00	43 480 928,71€	35 956 294,88€
Dépenses	34 159 039,48€	42 819 958,64€	35 540 967,50€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	5 168 937,20€	17 182 689,30€	8 696 890,49€
Dépenses	9 992 407,55€	17 278 698,17€	11 337 451,04€
REPORT DE L'EXERCICE N-1			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	6 545 436,30€	4 211 441,82€	4 872 411,89€
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	6 753 643,39€	1 878 069,47€	1 782 060,60€
Dépenses	-	-	-
RESULTAT DE CLOTURE	9 141 614,86€	6 654 472,49€	4 429 239,32€

REPORTS DE L'EXERCICE N+1	9 141 614,86€	6 654 472,49€	4 481 342,89€
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	-	-	-
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	534 210,52€	720 000,00€	-
Dépenses	586 314,09€	549 550,58€	-
RESULTAT FINAL	9 089 511,29€	6 824 921,91€	4 429 239,32€
EMPRUNTS MOBILISES SUR L'EXERCICE (hors refinancements d'emprunts remboursés par anticipation)			
Emprunts mobilisés pour le financement des opérations d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€
ETAT DES CESSIONS			
Volume des cessions au cours de l'année	0,00€	7 796 685,56€	0,00€
CAPITAL RESTANT DU			
Capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée	3 816 666,73€	3 500 000,00€	3 183 333,40€

Le résultat de clôture est conforme aux prévisions arrêtées dans le cadre de la stratégie budgétaire en vue du financement des opérations d'investissement déclinées dans le programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2024-2026.

Le financement des opérations d'investissement est assuré en autofinancement ainsi que par les subventions octroyées par les partenaires financiers notamment le Conseil départemental des Hauts de Seine, la Région Ile-de-France et la Métropole du Grand Paris.

ANALYSE DES CHIFFRES DES RESULTATS DE CLOTURE DE 2020 à 2024

L'analyse des chiffres des résultats de clôture en remontant à 2020 permettra de mettre en lumière les résultats de l'année 2024.

Crise sanitaire/Crise économique					
	2020 <i>Transfert en recettes de Fonctionnement de 3M€ (impacts Covid)</i>	2021 <i>Placement de 5M€</i>	2022	2023	2024
Dépenses réelles de fonctionnement courant	30 532 355,08€	31 850 421,58€	32 359 540,40€	33 392 598,47€	34 261 595,94€
Recettes réelles de fonctionnement courant	33 654 911,54€ <i>Produits exceptionnels de 687 500€</i>	35 647 598,62€ <i>Produits exceptionnels de 2 025 700€</i>	34 748 188,50€	42 523 727,26€ <i>Produits exceptionnels de 7 784 982€</i>	35 879 279,61€
Épargne de gestion	3 122 556,46€	3 797 177,04€	2 208 648,10€	9 131 128,79€	1 617 683,67€
Épargne brute	3 017 055,63€	3 711 539,31€	1 891 981,44€	8 962 865,30€	1 301 017,01€
Épargne brute hors cession	2 329 555,63€	1 685 839,31€	1 891 981,44€	1 166 179,74€	1 301 017,01€
Remboursement courant du capital de la dette	526 052,79€	344 666,66€	316 666,66€	316 666,66€	316 666,66€
Dépenses réelles d'investissement dont rbst du capital	4 431 585,63€	10 883 475,50€ <i>dont placement de 5 M€</i>	9 827 892,25€	16 776 858,96€	10 439 871,63€
Recettes réelles d'investissement	857 465,44€	3 016 008,07€	3 461 779,32€	7 566 068,75€	6 596 954,99€
Besoin de financement	- 3 574 120,19€	-7 867 467,43€	- 6 366 112,93€	- 9 210 790,21€	- 3 842 916,64€
Emprunt nouveaux	0 €	0 €	0€	0€	0€
Produits des cessions d'immobilisations	687 500€	2 025 700€	0€	7 784 982€	0€
Dette au 31/12	4 478 000,05€	4 133 333,39€	3 814 333,39€	3 500 000,07€	3 183 333,40€

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (= épargne de gestion)

La capacité d'autofinancement constitue un double indicateur :

- Un indicateur de l'aisance de la section de Fonctionnement dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de Fonctionnement sur les dépenses réelles de Fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour pouvoir financer le cas échéant les investissements et rembourser la dette existante.
- Un indicateur de la capacité de la Collectivité territoriale à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. L'épargne de gestion conditionne la capacité d'investissement de la Commune. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres et par des ressources externes (subventions et le cas échéant le recours à l'emprunt).

L'épargne de gestion constitue le 1^{er} indicateur de pilotage financier d'une Collectivité territoriale au motif qu'elle conditionne sa capacité à investir pour les années à venir.

L'épargne de gestion correspond au solde des opérations réelles de la section de Fonctionnement (recettes réelles de Fonctionnement – dépenses réelles de Fonctionnement, y compris les intérêts de la dette).

Il est à noter qu'au cours de l'année 2023 une cession vient accroître l'épargne brute. En effet, le volume des cessions exceptionnelles sont les suivantes :

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Produits des cessions d'immobilisation	-	7 796 685,56€	-

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Epargne de gestion	2 208 648,10€	9 131 128,79€	1 617 683,67€
Recettes réelles	34 748 188,50€	42 523 727,26€	35 879 279,61€
Dépenses réelles	32 539 540,40€	33 392 598,47€	34 261 595,94€

La capacité d'autofinancement est utilisée dans deux ratios clés de la santé financière d'une Collectivité territoriale :

- Le taux d'épargne brute (épargne de gestion/recettes réelles de Fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de Fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette. Il s'agit de la part des recettes de Fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de Fonctionnement.

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Taux d'épargne brute	6,37%	21,47%	4,51%
Epargne brute	2 208 648,10€	9 131 128,79€	1 617 683,67€
Recettes réelles	34 748 188,50€	42 523 727,26€	35 879 279,61€

Le taux d'épargne brute hors cessions exceptionnelles est le suivant :

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Epargne brute hors cessions exceptionnelles	6,37%	3,36%	4,51%
Epargne brute	2 208 648,10€	1 166 179,74€	1 617 683,67€
Recettes réelles	34 748 188,50€	34 727 041,70€	35 879 279,61€

- La capacité de désendettement (encours de la dette/épargne de gestion) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la Collectivité territoriale pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Capacité de désendettement	1,87	0,41	1,97
Encours de la dette	4 133 333,39€	3 814 333,39€	3 183 333,40€
Epargne de gestion	2 208 648,10€	9 131 128,79€	1 617 683,67€

La consolidation de l'épargne de gestion trouve son origine dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes ; et ce malgré la crise économique, l'inflation et la crise énergétique.

Il est à noter que depuis 2022, la Ville de Garches fait face à une inflation record, une augmentation du prix des matières premières ainsi qu'à une envolée du prix des énergies. La Ville de Garches a su au cours de ces dernières années minimiser les impacts de ces crises successives sur son budget. A ce contexte s'ajoute une péréquation qui pèse sur le budget de la Collectivité.

La crise politique nationale au cours de l'année 2024 vient tendre la situation économique avec notamment une nette baisse de certaines recettes de fonctionnement comme les droits de mutation passant de 2,4 M€ en 2022 à 1,3 M€ en 2024 (soit une baisse d'1M€ en deux ans).

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Recettes réelles de Fonctionnement	34 748 188,50€	34 727 041,70€	35 879 279,61€

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Dépenses réelles de Fonctionnement	32 539 540,40€	33 392 598,47€	34 261 595,94€

La consolidation de l'épargne de gestion permet à la Ville de Garches de maintenir son niveau de dépenses d'équipement tout en n'ayant pas recours à l'emprunt depuis plus de 4 ans.

L'absence de recours à l'emprunt est aussi lié à la cession avec un produit exceptionnel de 22 338 368,63€ perçu en 2019 dont 5 M€ qui ont fait l'objet d'un placement auprès de la Caisse d'épargne avec un rendement annuel.

Ce produit exceptionnel a permis en 2019 de renégocier la charge de la dette de la Ville de Garches et de bénéficier d'un capital de dettes restant dû de faible niveau (3 183 000€ à ce jour). Il a également permis à la Ville de Garches de réaliser les investissements nécessaires à son évolution ainsi qu'à épargner 5 M€ avec un rendement de 3% en 2023, de 2,50% en 2022 et de 1,20% en 2021.

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Niveau des dépenses d'équipement	9 827 892,25€	16 460 192,30€	10 439 871,63€
Emprunts mobilisés sur l'exercice	0,00€	0,00€	0,00€

La part de réalisation des subventions encaissées pour le financement des opérations d'investissement a évolué de manière significative (Région Ile-de-France, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Métropole du Grand Paris) depuis 2021.

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Part de réalisation des subventions encaissées	2 115 482,03€	2 455 697,46€	3 623 554,09€

La Ville de Garches poursuit son travail auprès des partenaires institutionnels afin de maximiser la part de subventionnement des actions mises en œuvre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat brut de la section de Fonctionnement connaît une nette amélioration.

Il s'agit d'un indicateur de pilotage essentiel au motif qu'il démontre la capacité de la Ville de Garches à poursuivre sa politique d'investissement dans les années à venir et à réduire la charge de sa dette contribuant ainsi aux objectifs nationaux de réduction du déficit public et de la dette publique.

REPRISE BRUTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Recettes	34 825 045,00€	43 480 928,71€	35 956 294,88€
Dépenses	34 159 039,48€	42 819 958,64€	35 540 967,50€
Résultats antérieurs	6 545 436,30€	4 211 441,82€	4 872 411,89€
	7 211 441,82€	4 872 411,89€	5 287 739,27€

I – Les recettes de la section de Fonctionnement

1-1 – Évolution des principales recettes

OPERATIONS REELLES			
	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
013 – Atténuations de charges	177 445,11€	223 297,83€	209 738,61€
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	5 380 589,47€	4 931 140,25€	5 196 332,58€
73 – Impôts et taxes	24 901 619,99€	26 870 761,64€	26 796 015,22€
74 – Dotations et participations	3 842 337,96€	3 890 317,61€	3 114 777,42€
75 – Autres produits de gestion courante	374 323,79€	262 558,94€	213 206,95€
76 – Produits financiers	62 501,25€	137 501,68€	280 000,00€
Total recettes de gestion des services	34 738 817,57€	35 451 733,02€	35 810 070,78€
77 – Produits exceptionnels	9 370,93€	7 796 685,56€	50 192,71€
78 – Reprises, dépréciations, etc	-	-	19 016,12€
Total des recettes réelles	34 748 188,50€	43 385 920,26€	35 879 279,61€

Le niveau des recettes de gestion est maintenu grâce à la consolidation des produits de service et au maintien de la fiscalité sans augmentation des taux de la fiscalité depuis le début du mandat.

Les produits exceptionnels sont les recettes liées aux cessions des biens communaux.

1-2 – Taux de réalisation des recettes

Le taux de réalisation des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

Le taux de réalisation des recettes réelles s'élève à 109,35% attestant de la sincérité des prévisions budgétaires et de la fiabilité des recettes propres de la Ville de Garches.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
013 – Atténuations de charges	100 000,00€	209 738,61€	+209,74%
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	4 402 650,00€	5 196 332,58€	+118,03%
73 – Impôts et taxes	24 893 295,69€	26 796 015,22€	+107,65%
74 – Dotations et participations	3 188 060,00€	3 114 777,42€	97,70%
75 – Autres produits de gestion courante	106 000,00€	213 206,95€	+101,14%
76 – Produits financiers	150 000,00€	280 000,00€	+186,67%
Total recettes de gestion des services	32 840 005,69€	35 810 070,78€	+109,35€
77 – Produits exceptionnels	0,00€	50 192,71€	-
78 – Reprises, dépréciations, etc	0,00€	19 016,12€	-
Total des recettes réelles	32 840 005,69€	35 879 279,61€	+109,35€

II – Les dépenses de la section de Fonctionnement

2-1 – Évolution des principales dépenses

La part des dépenses réelles de fonctionnement connaît une évolution de 2,81% par rapport à 2023.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est contenue dans une période de crise économique, inflationniste et de crise énergétique.

OPERATIONS REELLES			
	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
011 – Charges à caractère général	6 004 572,19€	6 981 448,00€	7 151 664,85€
012 – Charges de personnel	16 775 670,80€	17 859 940,55€	18 889 599,32€
014 – Atténuations de produits	2 499 670,80€	2 794 300,20€	2 831 448,00€
65 – Autres charges de gestion courante	7 143 224,59€	5 716 644,53€	5 183 799,27€
Total dépenses de gestion courante	32 422 769,83€	33 352 333,28€	34 056 511,44€
66 – Charges financières	79 787,22€	168 263,49€	120 153,80€
67 – Charges exceptionnelles	36 983,35€	89 572,08€	67 625,55€
68 – Dotations, dépréciations, etc	-	-	17 305,15€
Total des dépenses réelles	32 539 540,40€	33 610 168,85€	34 261 595,94€

2-2 – Taux d’emploi des crédits

Le taux d’emploi des crédits mesure l’écart entre la prévision et la réalisation des dépenses inscrites au budget.

Il constitue un indicateur fiable en matière d’optimisation de la dépense publique. En effet, combinée à un fort taux de réalisation des recettes de fonctionnement, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet d’accroître l’épargne brute en vue de disposer d’une capacité d’autofinancement suffisante pour contribuer au financement des opérations d’investissement à venir et minimiser le recours à l’emprunt.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
011 – Charges à caractère général	7 183 515,00€	7 151 664,85€	99,58%
012 – Charges de personnel	19 100 000,00€	18 889 599,32€	98,90%
014 – Atténuations de produits	2 864 000,00€	2 831 448,00€	98,86%
65 – Autres charges de gestion courante	6 709 399,58€	5 183 799,27€	77,26%
Total dépenses de gestion courante	35 857 362,58€	34 056 511,44€	94,98%
66 – Charges financières	178 000,00€	120 153,80€	67,50%
67 – Charges exceptionnelles	90 000,00€	67 625,55€	75,14%
68 – Dotations, dépréciations, etc	17 306,00€	17 305,15€	100%
Total des dépenses réelles	36 124 914,58€	34 261 595,94€	94,84%

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Les recettes de la section d'Investissement

1-1 – Évolution des principales recettes

Pour le financement des opérations d'investissement, la Ville de Garches n'a eu recours à aucun emprunt depuis le début du mandat 2020-2026.

La stratégie financière de la Ville de Garches s'appuie sur un programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2026 ambitieux et répondant aux ambitions de transition écologique et de mobilités douces ainsi qu'à une politique de maintien de niveau de qualité des équipements publics.

Le financement du programme pluriannuel d'investissement est basé sur un important travail de recherche de financements externes auprès de nos partenaires institutionnels permettant un co-financement minimum à 60%, le reste étant porté par l'autofinancement constitué par la reprise des résultats de clôture ainsi que l'amélioration nette du ratio d'autofinancement annuel de la Ville de Garches.

OPERATIONS REELLES			
	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
13 – Subventions d'investissement	2 115 482,03€	2 455 697,46€	3 623 554,09€
Total recettes d'équipement	2 115 482,03€	2 455 697,46€	3 623 554,09€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 346 297,29€	5 110 371,29€	2 973 400,90€
Total recettes financières	1 346 297,29€	5 110 371,29€	2 973 400,90€
Total recettes réelles	3 461 779,32€	7 566 068,75€	6 596 954,99€

1-2 – Taux de réalisation des recettes

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
13 – Subventions d'investissement	3 947 450,21€	3 623 554,09€	91,79%
Total recettes d'équipement	3 947 450,21€	3 623 554,09€	91,79%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 158 747,74€	2 973 400,90€	94,13%
Total recettes financières	3 158 747,74€	2 973 400,90€	94,13%
Total recettes réelles	7 106 197,95€	6 596 954,99€	92,83%

II – Les dépenses de la section d'Investissement

2-1 – Évolution des principales dépenses

OPERATIONS REELLES			
	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
20 – Immobilisations incorporelles	260 224,83€	267 476,09€	272 697,21€
204 – Subventions d'équipement versées	366 106,40€	46 497,31€	84 579,75€
21 – Immobilisations corporelles	1 394 435,62€	845 655,00€	1 345 435,49€
23 – Immobilisations en cours	7 487 949,35€	15 300 563,90€	8 387 623,52€
Total dépenses d'équipement	9 508 716,20€	16 460 192,30€	10 090 335,97€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 509,39€	-	-
13 – Subventions d'investissement	-	-	32 869,20€
16 – Emprunts et dettes assimilées	316 666,66€	316 666,66€	316 666,66€
Total dépenses financières	319 176,05€	316 666,66€	349 535,86€
Total dépenses réelles	9 827 892,25€	16 776 858,96€	10 439 871,83€

Les immobilisations incorporelles (chap 20) portent sur les divers frais d'études ainsi que les concessions et droits similaires comme les licences.

Le subventions d'équipement versées (chap 204) comprennent les contributions à la brigade des sapeurs pompiers de Paris (BSPPP).

Les immobilisations corporelles (chap 21) comprennent notamment tous les achats liés aux plantations, équipements roulants, ainsi que le matériel de bureautique et informatique et le mobilier urbain.

Les immobilisations en cours (chap 23) comprennent notamment les opérations 2024 suivantes :

- La requalification des squares des Cliquets et Debat ;
- La réfection des voiries comprenant la végétalisation, l'enfouissement et la sécurisation ainsi que la lutte contre la déperdition d'eau liée aux fuites par le renouvellement des canalisations d'eau potable ;
- La requalification du monument aux morts de la rue du 19 Janvier ;
- La cour végétalisée de l'école Saint-Exupéry ;
- Les travaux de désamiantage des locaux de l'école Saint-Exupéry comprenant une requalification des locaux ;
- La poursuite de la requalification de bureaux de l'Hôtel de Ville ;
- La poursuite du renouvellement du parc automobiles ;
- La réhabilitation du poste de Police municipale ;
- Le déploiement de stations Velib ;
- Le réaménagement du Jardin des écoles.

2-2 – Taux de réalisation des dépenses

3 OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
20 – Immobilisations incorporelles	272 800,00€	272 697,21€	99,96%
204 – Subventions d'équipement versées	106 130,80€	84 579,75€	79,69%
21 – Immobilisations corporelles	1 348 924,83€	1 345 435,49€	99,74%
23 – Immobilisations en cours	8 397 586,72€	8 387 623,52€	99,88%
Total dépenses d'équipement	10 122 642,35€	10 090 335,97€	99,68%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00€	-	-
13 – Subventions d'investissement	32 869,20€	32 869,20€	100%
16 – Emprunts et dettes assimilées	317 000,00€	316 666,66€	99,89%
Total dépenses financières	352 869,20€	349 535,86€	99,05%
Total dépenses réelles	10 475 511,55€	10 439 871,83€	99,69%